

**SEANCE DU 12 Octobre 2021**

**Nombre de Conseillers :**  
**- en exercice : 11**  
**- présents : 8**  
**- votants : 10**

L'an deux mil dix vingt et un  
le douze octobre à dix-huit heures trente minutes  
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est  
réuni en session ordinaire à la Maison Communale, sous la  
présidence de Jean-Pierre GOURDOU, Maire

**Date de la convocation : 05 Octobre 2021**

**Présents :** GOURDOU Jean-Pierre, CANNY Jacques, LEMERCIER Félicia, LEFEVRE Catherine,  
PRANGERE Ludovic, BAROTTE Marc, POIRET Claudine, PRIEM Jean-Pierre

**Absents ayant donné pouvoir :** MAZOUZ Norbert à GOURDOU Jean-Pierre, WARME Sylvain à  
LEFEVRE Catherine

**Absents :** GUERVILLE Gérard

**Secrétaire de séance :** LEMERCIER Félicia

**1- SMDO – Approbation du rapport d'activité 2020**

Après examen détaillé du rapport d'activité 2020 du Syndicat Mixte du Département de l'Oise

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le rapport d'activité
- **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier cette délibération au Président du SMDO

**2- CCPP – Approbation du rapport d'activité 2020**

Après examen détaillé du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes du Plateau Picard

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le rapport d'activité
- **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier cette délibération au Président de la CCPP

**3- CCPP – Prêt de la Maison Communale**

Plusieurs Dates ont été sollicitées en 2022 pour des journées de formation pour les assistantes  
maternelles de Plateau Picard

Le Conseil validera les demandes au maximum 30 jours avant les formations pour s'assurer de la  
disponibilité de la Maison communale.

**4- CCPP – Adhésion au groupement de commande pour la vérification des Hydrants**

Le SDIS n'effectue plus la mission de vérification de la conformité des Hydrants des communes assurant la protection « Incendie »

Vu la proposition de la CCPP de formaliser un marché groupé pour ces prestations

Le Conseil décide d'adhérer à cette offre mutualisée

**5- Bilan de l'Opération « Rentrée scolaire »**

1900 € de bons d'achats ont été distribués aux enfants de Valescourt scolarisés jusqu'en terminale :  
*4 Lycéens, 17 Collégiens, 12 Primaires et 5 Maternelles*

8 enfants en âge d'obtenir le bon ne sont pas venus retirer ce dernier

**6- Organisation des manifestations à venir**

**Ateliers déco de Noël**

Une réunion de la commission « Festivités » aura lieu pour fixer les dates et prévoir l'organisation.

**11 Novembre**

La cérémonie patriotique aura lieu à 10h (Départ de la mairie)

Une récompense sera remise aux jeunes diplômés qui seront présents tout le long la cérémonie du 11 Novembre et qui auront fourni un justificatif de l'obtention de leur examen au secrétariat de la mairie pour 02 Novembre.

**Sapins**

L'opération « Sapins de Noël » est reconduite. Le bon de réservation sera à rendre au Secrétariat de la mairie pour le 11 Novembre 2021

Le retrait des sapins aura lieu le Mardi 30 Novembre entre 14H30 et 19H30.

**Bourse aux Jouets**

Cette manifestation sera organisée le 13 Novembre au Bâtiment « Chemin du Tour de Ville »

**Fête des Lumières :**

La Manifestation se déroulera le Samedi 11 Décembre à partir de 17H30 à la Maison Communale.

**Gouter et colis des Aînés**

Les aînés du village ayant répondu présents se réuniront le Jeudi 16 Décembre à 15H30 à la Maison Communale pour un goûter.

La distribution des colis aura lieu le même jour à la maison communale.

**Fin d'année des Enfants**

Un goûter sera organisé le Samedi 18 Décembre 2021 à 15H00 à la Maison Communale.

Une réponse sera demandée au plus tard pour le 10 Décembre pour l'organisation.

**Vœux :**

La date retenue est le Samedi 29 Janvier 2022

**RAPPEL : Pour toutes les manifestations, le pass'sanitaire sera vérifié pour toutes les personnes de plus de 11 Ans .**

**7- Achats à Prévoir :**

Le conseil valide les achats suivants :

- un grand sapin type « épicéa » de 3 à 4 mètres pour compléter la décoration du village aux fêtes de fin d'année au prix de 70€ auprès de la Société MARAIS d'Avrechy
- une tonne de sel de déneigement à 144€TTC auprès de la CCPP
- une ponceuse pour un montant TTC de 62.90€ chez Leroy Merlin pour l'entretien du mobilier urbain

**8- Travaux à Prévoir :**

Le Conseil Valide les travaux suivants :

- Pose et Dépose des Illuminations de Noel par CITEOS pour un montant maximum 2 534€ TTC. *Un décompte du temps réellement passé ajustera le devis à la baisse*
- Réglage du son des cloches de l'Église de Saint-Rémy-en l'Eau  
*La commune participera financièrement selon la répartition au nombre d'habitants aux travaux dont le montant global s'élève à 1600€*
- Entretien de la Chaudière de la Maison Communale par la SARL LEGENDRE pour un montant TTC de 329€46

Le nettoyage des fossés derrière l'ancienne décharge sera effectué par l'agent communal.

Un arbre sera coupé à la rivière

La haie fortement dégradée « Rue de St Just » sera coupée.

Le dossier « Enfouissement des réseaux- rue de Clermont » suit son cours .SE60 rencontrera Monsieur le Maire avant la fin du mois d'Octobre.

Un point sera fait pour vérifier l'état de l'éclairage public et des signaux lumineux.

**9- Questions diverses et tour de table**

**Remplacement de personnel**

Un contrat à durée déterminée pour remplacement de personnel sera fait pour la période du 25 Octobre au 24 Décembre 2021.

La commune a également signé un contrat avec les agences RANDSTAD et AITT pour compléter les interventions ponctuelles nécessaires à l'entretien de notre village et de nos chemins communaux.

**1<sup>ère</sup> Concertation de la population pour le projet éolien**

La date proposée par ENGIE est le 8 Novembre.

**Talus et Haies :**

La gestion des Talus et des Haies sur les chemins communaux sont de la responsabilité exclusive de la Commune. Seule une intervention sur les branches qui empiètent sur les parties privées est autorisée. Toute intervention (*taille, coupe, destruction, etc...*) que ce soit sur la largeur ou hauteur doit être validée préalablement par la Mairie.

Si ces dispositions n'étaient pas respectées, Monsieur le Maire prendra les mesures nécessaires pouvant aller jusqu'à un dépôt d'une plainte auprès de la gendarmerie pour « Dégradations volontaires ».

**Tri sélectif :**

Des dépôts sauvages ont été constatés au point d'apport volontaire Les personnes identifiées ont été contactées et elles ont régularisé la situation.

**Chemin de Lieuvillers**

La CCPP sera contactée pour l'entretien des Talus.

**École**

Un composteur sera installé dans le jardin après l'accord de la directrice.

**Don de bois de chauffage.**

La commune dispose d'environ 2 Stères de bois de chauffage suite à l'abattage d'un arbre. Les habitants de VALESCOURT qui sont intéressés doivent se faire connaître auprès du secrétariat. Un tirage au sort sera effectué parmi les demandeurs. Le bénéficiaire s'engagera à utiliser le bois sans aucune possibilité de le donner ou le revendre à un tiers.

**Remerciements**

Monsieur le Maire félicite Monsieur Marc BAROTTE et Monsieur Clément BOHN, notre employé communal pour l'excellent entretien du village.

Les amis du val d'Arré remercient la commune de Valescourt pour la subvention octroyée

**Pour faciliter vos démarches et votre information, pensez à consulter  
notre page FACEBOOK : [Mairie de Valescourt](#) et notre site internet :  
<https://commune-de-valescourt.neopse-site.com/fr/>**